

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **16 juin 2008**

Décision n° **B-2008-0083**

commune (s) :

objet : Marchés communautaires attribués à la société Campenon Bernard régions - Avenant collectif de transfert à la société Campenon Bernard bâtiment Rhône-Alpes

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Rapporteur : Madame Pédrini

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 9 juin 2008

Compte-rendu affiché le : 17 juin 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière.

Absents excusés : MM. Crimier, Arrue, Colin (pouvoir à Mme Pédrini), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), Peytavin.

Absents non excusés : MM. Charrier, Daclin, Calvel, Barge.

Bureau du 16 juin 2008

Décision n° B-2008-0083

objet : **Marchés communautaires attribués à la société Campenon Bernard régions - Avenant collectif de transfert à la société Campenon Bernard bâtiment Rhône-Alpes**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 5 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation selon l'article 1.12.

La société Campenon Bernard régions a cédé la branche d'activité Bâtiment à la société Campenon Bernard Bâtiment Rhône-Alpes, à compter du 31 octobre 2007, aux termes d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2007. Par ailleurs, la société Campenon Bernard régions a changé de dénomination sociale et est devenue Campenon Bernard management.

La société Campenon Bernard bâtiment Rhône-Alpes dont le siège social se situe 6, rue du Dauphiné 69620 Vaulx en Velin, est inscrite sous le numéro RCS Lyon 493 454 045 - code NAF : 41.20 B.

Le présent avenant de transfert vient prendre acte de cette opération et autorise la société Campenon Bernard bâtiment Rhône-Alpes à se substituer ainsi à la société Campenon régions dans les marchés communautaires dont elle est titulaire ou co-traitante, à compter de la date de notification de l'avenant.

Un marché passé avec la Communauté urbaine et non soldé est concerné : marché géré par la direction de la logistique et des bâtiments : 050474 N - Ecoin - lot n° 2 - gros oeuvre pour démolition des garages et aménagement terrain de sport.

Cet avenant ne change en rien les clauses du marché susvisé ;

Vu ledit avenant ;

DECIDE

1° - Approuve ledit avenant collectif de transfert au bénéfice de la Société Campenon Bernard bâtiment Rhône-Alpes.

2° - Autorise monsieur le président à le signer.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 juin 2008.